

**Pierre-François Noppen, responsable du cours  
Christophe Bouton, professeur invité, (14-25 mars 2011)  
Université de Bordeaux-3, France**

**I DESCRIPTION**

Après avoir circonscrit le champ de la connaissance possible (dans la *Critique de la raison pure*) et déterminé les principes de l'usage pratique de la raison pure (dans la *Critique de la raison pratique*), Kant réfléchit au chemin parcouru. Se présente alors à lui un problème de taille : réconcilier le domaine de la philosophie pratique et celui de la philosophie théorique, délimités respectivement par le concept de la liberté et les concepts de la nature (c'est-à-dire les catégories de l'entendement). De ses réflexions naît la dernière des trois Critiques, la *Critique de la faculté de juger*, qui constitue le point d'aboutissement du projet critique.

Or voilà que le sens du projet s'est trouvé aussitôt compromis par le caractère énigmatique du texte. Comment en effet une critique des jugements esthétiques doit-elle assurer le passage de la liberté à la nature? Et comment une réflexion sur la téléologie, fût-elle critique, permettrait-elle de comprendre la manière dont l'être humain peut espérer réaliser dans le monde les principes de la liberté?

C'est que Kant cherche à rendre compte de la cohérence de l'expérience humaine. Nous nous savons déterminés par les lois de la nature. Pourtant, nous ne pouvons évacuer l'idée de notre liberté. En clair, par notre sensibilité, nous sommes irrémédiablement attachés aux lois de la nature; par notre intelligence, nous nous savons libres de nous déterminer. Le problème consiste alors à comprendre ce qui permet le passage entre deux manières de penser, celle selon les lois de la nature et celle selon le principe de la liberté. Et c'est au fondement de notre faculté de juger que Kant cherche le principe qui doit permettre d'assurer le passage entre les deux manières que nous avons de comprendre ce que nous sommes.

L'objet du séminaire est de faire la lumière sur les enjeux de la troisième *Critique*, où convergent de façon surprenante des considérations d'ordre esthétique, théorique et pratique. Le séminaire prendra la forme d'une enquête sur la nature du jugement, en sa modalité réfléchissante. Nous chercherons par ce biais à dégager les questions qui motivent l'élaboration des principaux concepts structurant les analyses kantienne et à discerner la façon dont ces analyses contribuent au développement de la question directrice du projet de la *Critique de la faculté de juger*.

## II OBJECTIFS

### a) *Acquisition de connaissances :*

Le séminaire vous permettra de maîtriser les concepts, les problèmes et les enjeux fondamentaux de la *Critique de la faculté de juger*. Il vous permettra d'acquérir une connaissance étoffée de la théorie kantienne du jugement, dans sa modalité réfléchissante. Il vous fournira en outre les concepts clés de l'esthétique kantienne.

### b) *Développement d'habiletés intellectuelles :*

Le séminaire vous permettra d'aiguiser vos capacités d'analyse et d'interprétation des textes dans le respect de la complexité des arguments qui y sont développés. Il vous permettra de vous exercer à la reconstruction d'arguments philosophiques de manière claire, précise et économique. Il cherche à vous apprendre à cerner la pertinence philosophique des problèmes. Il vous fournira des éléments de culture philosophique nécessaire à la poursuite de recherches sur la philosophie kantienne et sur la philosophie allemande.

## III CONTENU

- (1) Le problème initial : le fossé infranchissable entre la nature et la liberté  
Mise en contexte historique et théorique
- (2) La théorie du jugement réfléchissant  
Les deux introductions à la lumière de la théorie kantienne du jugement
- (3) Le jugement esthétique  
L'analytique du beau  
La déduction du jugement pur de goût  
Signification morale du beau
- (4) Le jugement téléologique  
Critique de la faculté de juger téléologique  
Méthodologie de la faculté de juger téléologique : nature, liberté, finalité

### **Pour la partie du séminaire assumée par le prof. C. Bouton :**

(14-25 mars 2011 : les séances, à raison de 2 par semaine, auront lieu aux dates suivantes : les lundis 14 et 21 mars de 15h30 à 18h30 et les jeudis 17 et 24 mars de 15h30 à 18h30).

*Temps et causalité. Le débat entre Kant et Hume, et au-delà*

Cette partie du séminaire a pour but d'étudier le concept de causalité en partant de la critique kantienne de Hume. Nous étudierons ensuite les différentes conceptions de la causalité développées dans la philosophie contemporaine (contre-factuelle, probabiliste, nomologique, etc.), à la lumière de deux autres notions. 1) Le temps : quel est le lien entre causalité et temps, causalité et succession? ; 2) En quoi une conception renouvelée de la causalité permet-elle de repenser la liberté sans tomber dans les apories de la troisième antinomie kantienne?

#### Bibliographie :

- Hume, *Enquête sur l'entendement humain*, Paris, GF (en particulier section VII).
- Kant, *Critique de la raison pure*, trad. de Alain Renaut, Paris, GF-Flammarion, 2006, en particulier « La seconde analogie de l'expérience ».
- Sacha Bourgeois-Gironde, *Temps et causalité*, Paris, PUF, 2002.
- Max Kistler, *Causalité et lois de la nature*, Paris, Vrin, 1999.
- Michel Malherbe, *Qu'est-ce que la causalité?*, Paris, Vrin, 1994.
- Philosophie N°89, printemps 2006, Numéro spécial sur la « Causalité ». (La lecture de l'article Geert Keil « La cause d'un événement » est recommandée. Cet article se termine par une allusion importante à Kant.)

## IV MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Les séances seront construites autour des exposés magistraux et des exposés dont vous aurez la responsabilité. Les exposés seront entrecoupés et suivis de discussions et de commentaires de textes. Chacun d'entre vous sera invité à présenter une partie du texte au programme. Votre tâche consistera à dégager les concepts et problèmes qui en motivent l'élaboration de façon à les soumettre à la discussion. Je vous rencontrerai individuellement la semaine précédant votre exposé pour discuter des thèmes et des questions que vous aborderez. Vous devrez préparer cette rencontre par des lectures et des recherches (vous serez évalués en conséquence). Vous devrez aussi préparer les séances par des lectures, suivant un échéancier dont nous conviendrons au début du trimestre. Durant la portion du séminaire assumée par le prof. C. Bouton, les exposés du professeur occuperont la plus grande partie des séances, tout en laissant place aux échanges et à la discussion.

## V LECTURES

Lecture au programme :

Kant, Immanuel, *Critique de la faculté de juger*, trad. A. Renaut, Paris, GF – Flammarion, 2000.

Lectures complémentaires :

Allison, Henry, « Kant's Antinomy of Teleological Judgment », *Southern Journal of Philosophy*, 30, suppl. (1991), 25-42.

Allison, Henry, *Kant's Theory of Taste : A Reading of the Critique of Aesthetic Judgment*, Cambridge, Cambridge University Press, 2001.

Arendt, Hannah, *Juger. Sur la philosophie politique de Kant*, trad. Paris, Seuil.

Guyer, Paul, *Kant and the Claims of Taste*, Cambridge, Cambridge University Press, 1997.

Guyer, Paul, *Kant and the Experience of Freedom : Essays on Aesthetics and Morality*, Cambridge University Press, 1996.

Guyer, Paul, *Kant's System of Nature and Freedom*, Oxford, Oxford University Press, 2005.

Guyer, Paul, *Knowledge, Reason, and Taste : Kant's Response to Hume*, Princeton, Princeton University Press, 2008.

Kant, *Lectures on Logic*, trad. M. Young, Cambridge, Cambridge University Press, 1992.

Kant, *Logique*, trad. par Guillermit, Paris, Vrin, 1966.

- Lebrun, Gérard, *Kant et la fin de la métaphysique : essai sur la Critique de la faculté de juger*, Paris, Librairie Générale Française, 2003 (1970).
- Longuenesse, Béatrice, *Kant et le pouvoir de juger*, Paris, PUF, 1993.
- Liotard, Jean-François, *Leçons sur l'analytique du sublime*, Paris, Galilée, 1991.
- Schaeffer, Jean-Marie, *L'art de l'âge moderne : esthétique et philosophie de l'art du XVIII<sup>e</sup> siècle à nos jours*, Paris, Gallimard, 1992.
- Wood, Allen, « Kant's Compatibilism », in A. Wood (ed.), *Self and Nature in Kant's Philosophy*, Ithaca (N.Y.) : Cornell University Press.

## VI MODES ET CRITÈRES D'ÉVALUATION

- (1) Exposé de l'étudiant : 40%  
Les présentations orales sont évaluées sur la base de la clarté et l'exactitude de l'exposé, la maîtrise des thèmes développés et la qualité globale de la langue.
- (2) Participation de l'étudiant : 20%  
Les critères d'évaluation sont la pertinence de vos interventions lors des discussions et la préparation dont vous ferez preuve lors d'un entretien individuel que nous aurons au sujet de votre exposé (qui aura lieu la semaine précédant votre exposé).
- (3) Travail écrit (12-15 pages), à partir de l'exposé présenté en classe : 40%  
Les critères de l'évaluation sont la clarté et l'exactitude des présentations orales et écrites, la maîtrise des questions et des concepts développés, la qualité et l'originalité de la recherche et la qualité globale de la langue.

Notation selon l'échelle en vigueur à la Faculté de philosophie.

Des points seront enlevés pour les incorrections de la langue (voir *Politique du français* disponible sur le site web de la Faculté de philosophie).

Le plagiat est tout à fait proscrit. Se référer au site Internet de la Faculté et au *Règlement des études*.